

## Références bibliographiques

Castellanos, M.d.M., & Vergnes, F. (2018). *La recherche et le traitement de l'information*. Paris : Nathan.

Deiss, J. (2015). *L'art de faire des recherches et de partager l'information*. Limoges : Fyp éditions.

Klein, A. (2018). *Consommer l'information : de la gestion à la médiation documentaire*. Québec (Laval) : Presses Université de Laval.

Pochet, B. (2015). *Méthodologie documentaire : Rechercher, consulter, rédiger à l'heure d'Internet*. Bruxelles : De Boeck.

## Résumé – 475 mots.

Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les nouvelles technologies de l'information et de la communication se sont introduites dans l'ensemble des secteurs d'activités. Véronique Rey présente ce phénomène comme une véritable rupture dans le rapport des individus à l'information. En effet, l'avènement du web 2.0 a profondément modifié les conditions d'accès aux ressources documentaires. Désormais, les stratégies de recherches d'informations ne reposent plus sur une approche linéaire mais hypertextuelle.

Cependant l'accès à un tel foisonnement d'informations pose certaines contraintes. L'une d'entre elle concerne la gestion de la temporalité. Pour y parvenir, Véronique Rey explique qu'il faut avant tout être en mesure de trier les informations et d'éliminer le « bruit ». La conférencière en profite ainsi pour rappeler la principale étape à respecter avant de commencer tout type de recherche documentaire : le questionnement du sujet. Cette démarche permet de cerner les limites du thème ainsi que les besoins qui en découlent. Les réponses ainsi obtenues orientent le choix des sources à cibler. Elles contribuent également à déterminer quels sont les outils à adopter afin d'atteindre ces ressources. Ces dernières peuvent aussi bien être analogues, humaines que numériques. Elles sont consultables en bibliothèques ou en ligne via des sites web spécialisés nommés portails.

Véronique Rey explique que la vocation première de ces sites est de proposer un large panel de ressources autour d'un même thème. Elle les définit ainsi comme des outils de recherches indispensables à l'élaboration d'une bibliographie. Cette étape est en effet cruciale dans la recherche documentaire. La conférencière précise toutefois que ces plateformes – commerciales et scientifiques – sont payantes. Seul l'accès aux tables des matières et aux résumés des articles est gratuit. Véronique Rey illustre ensuite ces propos en évoquant des bases de données comme Google Scholar, Hal ou encore Cairn.

Toutefois, l'accès à de telles ressources peut entraîner une surabondance d'informations. Afin d'éviter de se perdre dans une masse de références, il faut formaliser sa requête en mots-clés. Véronique Rey décrit cette démarche comme fondamentale. Elle précise cependant que l'usage de ces mots-clés nécessite une vigilance linguistique. Et ce, d'autant plus avec l'emploi de termes anglais. En effet, ces derniers peuvent créer certaines ambiguïtés. Par ailleurs, la conférencière ajoute que le tri peut également être facilité grâce à trois opérateurs de bases : les connecteurs « et » « ou » « sauf ». Enfin, la récurrence d'un terme sur internet est généralement repérée à l'aide de guillemets et d'étoiles.

Une fois ces références recueillies, il est nécessaire de les sauvegarder, de les trier et de les classer. Pour ce faire, l'acquisition d'un outil de gestion bibliographique peut s'avérer fort utile. Véronique Rey explique qu'il en existe aussi bien en accès libre – Zotero – que payant – Endnote. Elle insiste

notamment sur le fait que ces outils offrent des fonctionnalités bien plus intéressantes qu'Excel. Ils permettent notamment d'introduire une bibliographie directement dans le texte.

*Ce résumé s'adresse à un étudiant venant d'entrer en 1<sup>er</sup> année de licence. Quelle que soit la filière, la maîtrise des pratiques de recherche documentaire s'avère en effet indispensable à l'université.*

